

# BILAN RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS

[www.udes.fr/nouvelle-aquitaine](http://www.udes.fr/nouvelle-aquitaine)

**ANNÉE  
2022**



**Employeurs  
engagés !**

## FOCUS SUR LA VIE REGIONALE DE L'UDES

L'Union se structure autour d'un Collège régional, espace de concertation auquel participent l'ensemble des membres actifs de l'Union en région et d'une Délégation régionale. Cette dernière soutient la représentation portée par un Délégué, garant de la promotion, du positionnement et des missions de l'UDES à l'échelle régionale, et d'un Délégué régional adjoint.

En Nouvelle-Aquitaine, le Délégué régional est [Pierre Roussel](#) et le Délégué régional adjoint est **Christian-Jacques Malatia**. Les membres du Collège et la délégation régionale ont été désignés au printemps 2022 pour un nouveau mandat de trois ans, jusqu'en 2025. Le développement de la région Nouvelle-Aquitaine pour l'UDES est accompagné par [Victor Desforges](#), Chargé de projets en territoire Nouvelle-Aquitaine et par [Charles Bozonnet](#), Chargé d'animation et de développement territorial.

### Chiffres clés de la représentation de l'UDES en Nouvelle-Aquitaine :

- Services sanitaires, sociaux, médico-sociaux à domicile et services à la personne : 347 structures et 19 893 salariés
- Etablissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux : 214 structures et 33 850 salariés
- Mutuelles : 16 structures et 7 889 salariés
- Spectacle, Animation, Activités récréatives, Sport, Education populaire : 2 374 structures et 21 449 salariés
- Coopératives : 435 structures et 8 371 salariés
- Insertion, Formation, Actions de prévention et d'accompagnement à caractère social, Petite enfance : 335 structures et 9 608 salariés

En Nouvelle-Aquitaine, l'UDES représente environ **3 700 entreprises** et plus de **101 000 salariés**



[Téléchargez le livret régional Nouvelle-Aquitaine](#)

En 2022, le Collège régional de l'UDES s'est réuni en plénière à cinq reprises avec pour temps forts, l'étape néo-aquitaine du Tour de France des régions de l'UDES organisée le 17 juin 2022 et le lancement officiel de l'Espace régional de dialogue social de l'ESS organisée le 2 décembre 2022.

### Focus sur l'étape du [Tour de France des régions de l'UDES en Nouvelle-Aquitaine](#)

Les membres du Collège régional et les partenaires régionaux de l'UDES se sont réunis le 17 juin 2022 à Bordeaux dans le cadre de l'étape néo-aquitaine du Tour de France des régions organisé par l'UDES.



A cette occasion, le président de l'UDES, Hugues Vidor, a notamment pu revenir sur les attentes des employeurs de l'ESS pour le quinquennat 2022-2027 suite aux résultats de l'élection présidentielle française du mois d'avril 2022.

Sébastien Darrigrand, directeur général de l'UDES, a également pu présenter l'[Appel des employeurs engagés](#), une démarche initiée par l'UDES depuis la fin de l'année 2021 permettant de poser les jalons d'une marque employeur des structures de l'ESS, ainsi que le projet [Objectif Transitions 2025](#), un projet inter-régional porté par l'UDES et destiné à mettre en valeur le rôle de la fonction employeur face aux enjeux liés à la transition écologique.

Au programme également de cette journée, l'intervention d'Alain Garnier, vice-président de Bordeaux Métropole en charge de l'ESS et de l'économie de proximité, qui a pu présenter la récente adoption par le Conseil métropolitain de Bordeaux de la Feuille de route ESS 2022-2026 ou encore l'intervention d'Hervé Paugam, directeur des services centraux au sein de la Fédération Léo Lagrange Animation, autour du projet « Campus 2022 : un tiers-lieu au service de l'éducation et de la formation comme accélérateur des transitions » à Artigues-près-Bordeaux.



### Focus sur le [lancement officiel de l'Espace régional de dialogue social de l'ESS \(ERDS\)](#)

L'UDES et les organisations syndicales de salariés néo-aquitaines se sont réunies le vendredi 2 décembre pour acter, en présence des partenaires, la création du nouvel Espace régional de dialogue social de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine par la [signature commune de la charte de fonctionnement et de la feuille de route de l'ERDS](#).



A cette occasion, les membres de l'ERDS ont pu présenter les différents axes qui guideront les travaux de cette nouvelle instance paritaire destinée à renforcer le dialogue social dans l'ESS au niveau territorial par la mise en œuvre de projets concertés.

S'est également tenue lors de cette journée une table ronde dédiée à l'importance du dialogue social dans le développement opérationnel de la notion émergente de *Responsabilité territoriale des entreprises* (RTE), en présence notamment de Timothée Duverger, Maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux.

Retrouvez le rapport d'activité des ERDS 2021, [en cliquant sur ce lien](#)

## LES PROJETS PORTES PAR L'UDES ET SES PARTENAIRES EN 2022

En 2022, l'UDES Nouvelle-Aquitaine a conservé la dynamique de projet dans laquelle elle s'est inscrite depuis 2020 et poursuivi le développement de ses actions territoriales.

## La poursuite du plan d'actions HORIZON ESS :

Cofinancé par la DREETS, l'Union Européenne et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, les différentes actions composant le projet « [Horizon ESS](#) », lancées en 2021, ont été poursuivies sur l'année 2022.

Pour rappel, le plan d'actions, décliné en 4 volets, vise à :

- Concourir à l'accompagnement des entreprises de l'ESS dans l'évaluation de l'impact social et environnemental de leurs pratiques ;
- Renforcer la qualité de vie au travail à l'heure du télétravail et du management à distance ;
- Participer au dialogue social territorial par la création d'un Espace Régional de Dialogue Social (ERDS) ;
- Favoriser le développement d'entreprises de l'ESS « apprenantes ».

### Action 1 : Former les entreprises de l'ESS à évaluer l'impact social et environnemental de leurs pratiques

Conduites par le cabinet [\(IM\)PROVE](#) en tant qu'expert de l'évaluation d'impact social, et basées sur l'outil [Valor'ESS](#) développé par l'UDES, cinq sessions de formation, ayant bénéficié à 25 structures de l'ESS néo-aquitaines, ont pu être mises en place en fin d'année 2021 à Poitiers, Limoges et Bordeaux. En dépassant la simple « sensibilisation », ces formations ont permis aux entreprises volontaires de se lancer véritablement dans une démarche de mesure d'impact social de leurs pratiques.

Pour donner plus d'informations sur l'outil Valor'ESS, le contenu détaillé des formations et les retours d'expériences des participants, l'UDES a produit en 2022 une [rétrospective illustrée](#) des actions menées en 2021 autour de la mesure de l'impact social dans trois régions : la Nouvelle-Aquitaine, les Pays de la Loire, et les Hauts-de-France.

L'UDES œuvre désormais à la pérennité de cet accompagnement, afin de permettre à d'autres structures de la région de pouvoir bénéficier de ces formations. Un travail avec les OPCO de l'ESS est en cours pour préciser les modalités de financements de ces formations. A noter également que la plateforme Valor'ESS va être mise à jour via l'intégration d'un calculateur bas carbone, opérationnel et accessible aux structures de l'ESS en 2023.

### Action 2 : Renforcer la qualité de vie au travail à l'heure du numérique et du management à distance

En partenariat avec [l'ARACT Nouvelle-Aquitaine](#), l'UDES a mis en place, dès septembre 2021, un parcours d'accompagnement destiné aux entreprises de l'ESS sur le thème du management à distance et du télétravail.

Intitulé « *Apprendre de la crise : retours et partage d'expériences sur le management à l'heure du télétravail* » et coanimé par l'UDES et l'ARACT, le parcours a pris la forme d'ateliers collectifs (4 ateliers successifs) permettant à 9 structures de partager leurs retours d'expériences vécues durant la crise sanitaire, le partage de bonnes pratiques et l'approfondissement des connaissances juridiques des participants sur le thème du télétravail et de sa bonne appréhension.

De manière à capitaliser sur cette action, une vidéo consacrée aux aspects juridiques liés au télétravail et à sa bonne mise en œuvre au sein des entreprises de l'ESS est en cours de production et sera diffusée prochainement par l'UDES. Face à « l'appétence juridique » constatée chez les participants, l'UDES propose également d'organiser de nouveaux « Focus juridiques » sur d'autres thématiques RH sur lesquelles il y aurait un déficit de connaissances de la part des dirigeants.

### Action 3 : Participer au dialogue social territorial par la création d'un Espace Régional de Dialogue Social (ERDS)

Développer la pratique du dialogue social à l'échelle territoriale est une priorité affichée de l'UDES depuis plusieurs années. Un grand pas en avant a été franchi en ce sens en région Nouvelle-Aquitaine avec le lancement officiel de l'Espace régional de dialogue social dédié à l'ESS.

En effet, comme évoqué au début de ce bilan, les représentants régionaux de l'UDES et des organisations syndicales de salariés se sont réunis le 2 décembre 2022, dans les locaux de Sciences Po Bordeaux, pour signer en présence des partenaires la charte de fonctionnement ainsi que la feuille de route de l'ERDS.

Pour rappel, le dialogue social territorial n'a pas vocation à produire de norme sociale ni d'accord collectif de travail, mais à développer des projets et favoriser les coopérations dans un cadre paritaire.

Dans le cas néo-aquitains, l'UDES, la CFDT, la CFE-CGC, accompagnées par la CFTC et la CGT, se sont engagés à mener collectivement des actions destinées à renforcer l'attractivité des métiers et la qualité des emplois dans l'ESS à partir de 2023. Trois objectifs prioritaires guideront les travaux de l'ERDS :

1. Outiller les entreprises de l'ESS en matière de dialogue social ;
2. Accompagner les transitions au sein de l'entreprise (écologique, numérique, professionnelle) ;
3. Sensibiliser les commanditaires et les pouvoirs publics aux enjeux de dialogue social dans l'ESS.

### Action 4 : Favoriser le développement d'entreprises de l'ESS « apprenantes »

L'UDES est particulièrement attachée à la promotion de la notion d'entreprise « apprenante », entendu ici comme le développement d'une culture d'entreprise où les collaborateurs coopèrent et agissent ensemble en faisant évoluer leurs pratiques dans le but de faire progresser l'organisation dans sa globalité.

Dans cette perspective, les employeurs ont une responsabilité particulièrement importante, notamment dans l'accompagnement des salariés tout au long de leurs parcours professionnels, à l'intérieur de l'entreprise mais également hors de l'entreprise (favoriser les mobilités professionnelles et les reconversions).

C'est dans ce contexte qu'a pu être organisé, sous l'impulsion de la délégation régionale de l'UDES et rejoignant les préoccupations de la Ville et de la Métropole Bordelaise, le [Printemps des dirigeants et des dirigeantes de l'ESS](#) à Bordeaux les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2022 : un événement inédit destiné à faire monter en compétences les dirigeants de l'ESS sur diverses thématiques (RSE, management, dialogue social, formations, modèles économiques, transitions...)



Co-construit entre les différents partenaires (UDES, CRESS Nouvelle-Aquitaine, Mairie de Bordeaux, France Active Nouvelle-Aquitaine), le programme du Printemps des dirigeants et des dirigeantes de l'ESS s'est composé de divers ateliers et tables rondes articulés autour de trois grands axes : l'emploi, les transitions et la gouvernance au sein des structures de l'ESS.

### Un accroissement des relations partenariales et des collaborations avec les acteurs institutionnels en Nouvelle-Aquitaine

Une participation de l'UDES à l'élaboration du nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII 2022-2027).

Sur invitation de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'UDES a participé aux concertations territoriales sur l'élaboration du nouveau SRDEII organisées dans les villes de Bordeaux (10/02/22) et de Poitiers (03/03/22). Dans ce cadre, l'UDES a pu contribuer en portant un certain nombre de propositions sur les 3 grands axes définis par la Région :

- S'adapter aux défis actuels et anticiper ceux de demain ;
- Améliorer la performance économique régionale par l'innovation, la réussite environnementale et sociale ;
- Accompagner le développement économique de tous nos territoires.

#### La signature d'une convention de partenariat entre l'UDES et Sciences Po Bordeaux

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, à l'occasion de la clôture du Printemps des dirigeantes et des dirigeants de l'ESS, l'UDES et Sciences Po Bordeaux ont signé conjointement [une convention de partenariat](#) ambitieuse. Cette collaboration s'inscrit autour d'un triptyque directeur :

- l'accompagnement de la montée en compétences ;
- l'insertion professionnelle ;
- la valorisation des métiers au sein de l'ESS.



Par cette convention, l'UDES s'engage à favoriser la mise en réseau entre étudiants et employeurs dans le cadre des offres et demandes d'alternance en lien avec le Master « Économie sociale et solidaire et innovation sociale » (ESSIS) de Sciences Po Bordeaux. Elle ambitionne également de solliciter des représentants employeurs de l'ESS pour intervenir dans le cadre de ce même master.

De plus, l'UDES et Sciences Po Bordeaux prévoient de coconstruire un « bloc » de compétences sur le thème de la responsabilité sociale de l'employeur dans l'ESS, afin d'enrichir le programme de formation continue « Stratégies, territoires et projets innovants dans l'Économie Sociale et Solidaire » de l'école.

Enfin, les deux partenaires souhaitent associer leurs forces dans le cadre d'événements (conférences, colloques) ou d'actions de sensibilisation sur le thème de l'ESS et plus particulièrement sur les enjeux liés à l'emploi, à la formation, à la mesure de l'impact social et au dialogue social, en lien avec les activités de la Chaire Terr'ESS de Sciences Po Bordeaux.

#### Une intensification des relations avec les acteurs de l'emploi néo-aquitains

Dans le cadre du mois de l'ESS 2022, des représentants employeurs de l'UDES ont participé à deux matinées sur les « opportunités d'emplois dans l'ESS » organisées par les antennes de l'APEC à Poitiers et La Rochelle. L'occasion pour les employeurs de l'ESS de présenter à des demandeurs d'emploi et à de jeunes diplômés les différentes opportunités qu'offre le secteur de l'ESS en matière d'emploi.

En parallèle, l'UDES et Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine souhaitent renforcer leur collaboration en lançant prochainement des expérimentations sur certains territoires, dédiées entre autres, aux méthodes de recrutement innovantes dans l'ESS.

## DES INSTANCES INVESTIES POUR REPRESENTER ET DEFENDRE LES EMPLOYEURS DE L'ESS

En Nouvelle-Aquitaine, l'UDES mandate **une quarantaine d'employeurs dans 29 instances régionales et départementales**. Ce sont le Conseil économique social et environnemental régional (CESER), le Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle (CREFOP), la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS), le Carif-Oref (Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine), les Observatoires Départementaux du Dialogue Social et de la négociation collective (ODDS) ou encore les Comités départementaux des services aux familles (CDSF).

L'UDES mandate également **11 conseillers prud'hommes dans les 8 conseils de la région**.

Retrouvez l'annuaire présentant les instances investies par l'UDES en Nouvelle-Aquitaine et nos représentants qui y siègent.



[Téléchargez l'annuaire des mandataires de l'UDES en Nouvelle-Aquitaine](#)

## ET APRES ? LES PERSPECTIVES 2023

L'UDES entend poursuivre la dynamique engagée depuis les trois dernières années en Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, en 2023, les efforts de l'Union se concentreront notamment sur :

- La mise en œuvre d'un **nouveau plan d'actions régional pour les années 2023-2025**, dans la continuité des actions menées dans le cadre du plan d'actions **Horizon ESS**, et articulé autour de 3 grands axes :
  - o Accompagner la montée en compétences des dirigeants de l'ESS, en lien avec les transitions écologique, numérique et sociétale ;
  - o Favoriser la mise en réseau et contribuer à réduire l'isolement des dirigeants de l'ESS ;
  - o Renforcer le dialogue social dans l'ESS.
- Le lancement effectif des travaux de ***l'Espace régional de dialogue social (ERDS)*** en lien avec les organisations syndicales de salariés parties prenantes et en application de la feuille de route signée le 2 décembre 2022 par les partenaires ;
- L'organisation de la deuxième édition du ***Printemps des dirigeantes et des dirigeants de l'ESS à Bordeaux*** au mois de juin 2023 coorganisé avec la Ville et la Métropole Bordelaise, la CRESS Nouvelle-Aquitaine et Sciences Po Bordeaux ;

- Le renforcement de la participation de l'UDES dans la mise en œuvre de la feuille de route ESS de Grand-Poitiers par la mise en place d'actions concrètes dédiées aux employeurs de l'ESS du territoire ;
- L'intensification globale des dynamiques partenariales et la poursuite d'actions communes entre l'UDES et les divers acteurs institutionnels régionaux (Conseil régional, DREETS, Métropoles, acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle) permettant de renforcer le dialogue social et de participer au renforcement de l'attractivité des métiers de l'ESS et de la professionnalisation de ses dirigeants ;
- L'organisation, le [25 avril 2023, de la rencontre régionale des employeurs engagés dans la transition écologique](#) dans le cadre du projet « **Objectif Transitions 2025** » porté par l'UDES et destiné à mettre en valeur le rôle de la fonction employeur face aux enjeux liés à la transition écologique ;

### Focus sur le projet « [Objectif Transitions 2025 - Employeurs de l'ESS : acteurs de la transition écologique](#) »

En 2022, l'Union a initié le projet « Objectif Transitions 2025 » qui vise à outiller les employeurs de l'ESS afin qu'ils puissent faire évoluer leurs modèles en prenant en compte les impératifs de transition écologique fixés notamment par l'Etat. Ce projet s'adresse aux employeurs de l'ESS, à savoir, les présidents et membres bénévoles de bureau de structures associatives, coopératives, mutualistes, ainsi que les dirigeants salariés et les cadres supérieurs. Ce projet fera l'objet d'un déploiement spécifique sur la région Nouvelle-Aquitaine et a été amorcé en 2022, avant sa mise en œuvre opérationnelle en 2023.



L'UDES remercie les partenaires de ce projet, à savoir l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), AG2R La Mondiale, la MACIF et la Fondation Crédit Coopératif.

Le projet poursuit trois objectifs spécifiques :

1. **Renforcer la capacité des structures de l'ESS à adapter leurs modèles** aux impératifs de la transition écologique et valoriser les initiatives dans les territoires ;
2. **Outiller les employeurs de l'ESS pour leur permettre d'évaluer l'impact social et environnemental de leur activité** et mieux intégrer cette dimension dans leur modèle socio-économique ;
3. **Améliorer l'offre de formation professionnelle continue dans l'ESS** afin de faire monter en compétence les salariés et dirigeants sur les dimensions relatives à la transition écologique.

Parmi les actions qui seront réalisées en 2023, une rencontre régionale avec les employeurs de l'ESS engagés dans la transition écologique sera organisée, le **25 avril prochain à Bordeaux**. Les objectifs de cette rencontre sont :

- La sensibilisation des employeurs aux obligations et enjeux autour de la transition écologique ;
- La mise en place d'un espace de rencontre multi-acteurs autour des enjeux de transition écologique ;
- Le partage d'initiatives inspirantes en matière de transition écologique pour permettre à chaque employeur de s'engager à son échelle ;
- L'orientation des employeurs de l'ESS vers les dispositifs d'aide à la transition et vers un parcours d'accompagnement personnalisé.

A l'issue de cet événement et ce dès l'automne 2023, les employeurs volontaires bénéficieront d'un accompagnement dédié de 8 demi-journées pour développer leurs compétences en matière d'intégration de la transition écologique dans les pratiques d'entreprise.

Un « kit de l'employeur de l'ESS engagé dans la transition écologique » sera conçu d'ici à la fin de l'année 2023. A travers des fiches pratiques facilement mobilisables par les employeurs de l'ESS, ce kit proposera un cadrage juridique sur les obligations et les capacités d'initiatives pour agir en faveur de la transition écologique. Il proposera également des zooms sur les initiatives primées lors de la rencontre régionale afin de valoriser les pratiques innovantes et inciter nos employeurs à passer à l'action.

Enfin, en parallèle de ces travaux, l'Union s'engage à développer un calculateur bas carbone pour accompagner cette démarche. Cet outil permettra de cartographier, au travers d'une série d'indicateurs, l'impact carbone des employeurs. L'outil viendra enrichir la plateforme [Valor'ess](#) en donnant aux utilisateurs une lisibilité sur les postes d'amélioration possibles.

L'UDES remercie l'ensemble de ses partenaires en Nouvelle-Aquitaine, sans qui ces actions n'auraient pu voir le jour.

### Nos partenaires en région

